

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le 24 janvier 2017

Présents : Pierre LE BOUCHER, président, Pierre GUEUTIER, trésorier, Annick MARTIN, vice-présidente, Hervé NIVET, secrétaire, Bénédicte BOIRON LAYUS, Edwige DIACONO, Arnaud FAUTRAT, Roland LETERTRE, Eric BLANCHOT, François COUDRAY, Yves SATIN, Dominique PORTAL, administrateurs.

Excusés : Michel PINSON, Eric COULON, Ronan LE GOFF, administrateur.

Invités : Yvon Furet, directeur CDV 22

Ordre du jour :

- Présentation des comptes pour l'année 2016 par notre comptable du CER France
- Préparation de l'Assemblée Générale du 04 février 2017
- Assemblée Générale de la FFvoile : point sur les candidatures.
- Désignation d'un commissaire au compte (à valider lors de l'AG)
- Questions diverses

Les comptes sont présentés par Aude Barbet du cabinet comptable du CER France.

Suite à certaines remarques d'administrateurs, des modifications seront apportées aux documents présentés lors de l'AG. Une sélection de tableaux est réalisée pour la présentation des comptes dans le document papier fourni aux clubs lors de l'émargement de l'AG et une autre pour la présentation PowerPoint de l'AG. (voir docs joints)

Assemblées générales :

L'assemblée générale du CDV 22 aura lieu le samedi 4 février 2017 au CAP à PLERIN, le maire nous ayant accordé la gratuité de la salle suite à l'indisponibilité de la maison des sports.

La matinée du 4 février est consacrée à la remise des prix des championnats et trophées départementaux à partir de 11h.

L'AG statutaire débutera à 14h30 par l'accueil des participants.

L'assemblée générale de la fédération aura lieu le 25 mars 2017 à PARIS. A ce jour deux listes sont en cours de constitution. Ce sont les grands électeurs désignés lors de l'AG de la ligue qui choisiront l'une ou l'autre selon l'orientation qui aura été débattue lors de cette AG. Sur la liste Denéchau il y a deux Bretons, Pierre Le Boucher et Olivier Bovyn. La liste de Nicolas Hénard n'est pas encore connue.

Commissaire au compte :

Nous avons reçu 2 propositions :

- Alexandre Rault du cabinet AUDACC
- Philippe Coliaux du cabinet CEGEFI-Conseils

Le cabinet CEGEFI-CONSEILS est sélectionné sachant que la nomination n'interviendra que lors du dépassement constaté de subvention nécessitant un commissaire au compte (Plus de 153 000 €).

Questions diverses :

- Attribution du JOD 35 à la SNSQP pour le projet de formation d'équipier à la Course au large et également lié à l'accompagnement du projet de Jean-Marie Loirat sur sa participation à la route du Rhum. Rédaction d'une convention spécifique entre le CDV et la SNSQP.
- En attente des projets « jeune habitable compétition » sur les support Open 5.7 et J80
- Problématique du certificat médical adossé au passeport voile : recherche de solution en cours.
- Modifier la convention Ailes Marines pour l'harmoniser avec celle des projets « jeune habitable »

Le secrétaire :

Hervé NIVET

Le président :

Pierre LE BOUCHER